

Le 18 juin 2013

Communiqué de presse

Projet "Exercices nucléaires 3 en 1" de la Grande Région :

**Phase 3 de l'exercice transfrontalier de gestion de crise en cas de problèmes au
CNPE de Cattenom**

25 au 28 juin 2013

Du 25 au 28 juin 2013, la Lorraine, le Grand-Duché de Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, et la Belgique participeront à la troisième séquence de la série d'exercices « Exercices nucléaires 3 en 1 », organisée par la Grande Région.

Il s'agit d'un exercice de mesures d'urgence et de protection civile liés à l'hypothèse d'un accident nucléaire au Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Cattenom. Le scénario retenu est celui relatif à un accident de perte de réfrigérant primaire (APRP) pouvant entraîner la dégradation progressive du cœur depuis la rupture des gaines de combustibles jusqu'à la fusion complète du cœur.

Suite à une première phase axée sur l'activation des cellules de crise et des dispositifs d'information transfrontalière, puis d'une deuxième phase portant sur l'extension des mesures d'urgence et la planification de l'évacuation des populations, la troisième phase permettra de traiter la gestion post-accidentelle. Au début de l'exercice 3, l'installation nucléaire est revenue à un « état sûr » par la restauration des moyens d'appoint en eau et l'accident est considéré comme maîtrisé. Cet accident de moyenne ampleur a entraîné des rejets de courte durée et une contamination de l'environnement.

Cette troisième phase est organisée sous l'égide de la France.

Objectifs de l'exercice

Le but de l'exercice est de renforcer et coordonner la coopération nationale et transfrontalière entre les cellules de crise des membres de la Grande Région et d'améliorer la coordination des mesures d'urgence.

Il s'agit d'optimiser la gestion commune des crises touchant les membres de la Grande Région.

Origine de l'exercice

Ce projet d'exercices « 3 en 1 » a été lancé par les Exécutifs réunis lors du sommet spécial de la Grande Région qui s'est tenu le 20 avril 2011.

Un exercice en trois phases

Le projet transfrontalier commun « Exercices nucléaires 3 en 1 » se compose d'une série de trois exercices stratégiques consécutifs, qui reposent sur 1 scénario commun :

- La première phase de l'exercice, organisée sous la présidence de la Sarre les 27 et 28 juin 2012, était axée sur l'activation des cellules de crise et des dispositifs d'information transfrontalière.
- La deuxième phase (5 et 6 décembre 2012), organisée cette fois sous l'égide du Grand-Duché de Luxembourg, a été axée sur l'extension des mesures d'urgence et la planification de l'évacuation des populations.
- La troisième et dernière phase de l'exercice, organisée du 25 au 28 juin par la France, sera orientée vers la gestion du post-accidentel.

Les participants

Les participants à cette dernière phase de l'exercice sont les suivantes :

France :

- La Préfecture de la zone de Défense et de Sécurité Est, Préfecture de la Région Lorraine, Préfecture de la Moselle ;
- Le Centre opérationnel zonal ;
- Le Centre opérationnel départemental de la Moselle et le comité de gestion post-accidentelle ;
- La Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) ;
- L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ;
- L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ;
- Le Centre national de production d'électricité de Cattenom.

Grand-Duché de Luxembourg :

- Haut-Commissariat à la protection nationale ;
- Ministère de la Santé, Direction de la santé, Division de la radioprotection ;
- Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région ;
- Administration des services de secours ;
- Service information et presse du gouvernement ;
- Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département du transport ;
- Armée luxembourgeoise ;
- Administration des douanes et accises ;
- Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) ;
- Administration de l'environnement ;
- Administration de la gestion de l'eau ;
- Administration des services vétérinaires ;
- Organisme pour la sécurité et la qualité de la chaîne alimentaire (OSQCA) ;
- Croix-Rouge luxembourgeoise.

Belgique :

- Le Centre de crise national (SPF Intérieur) ;
- L'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) et Bel-V ;
- La Région wallonne ;
- Le gouverneur de la Province du Luxembourg.

Rhénanie-Palatinat:

- Direction de la surveillance et des services de Trèves ;
- Ministère de l'Intérieur, du Sport et des Infrastructures ;

- Ministère de l'Économie, de la Protection du climat, de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (unité de conseil spécialisée Radioprotection) ;
- Direction structurelle et d'autorisation Nord ;
- Administration du Kreis de Trèves-Saarburg.

Sarre:

- Ministère de l'Intérieur et du Sport ;
- Poste de commandement de la police régionale sarroise ;
- Ministère des Affaires sociales, de la Santé, de la Condition féminine et de la famille ;
- Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs ;
- Direction de la Sarre pour l'environnement et pour le droit du travail ;
- Direction de la Sarre pour la protection des consommateurs ;
- Cellule de mesures de radioactivité en Sarre.

Points de contact pour la presse:

France

Christelle Sibille (Communication générale)

Tel.: +33 3 87 34 87 35

Bureau de la communication - Préfecture de la Moselle

e-Mail: christelle.sibille@moselle.gouv.fr

Marie Omhovère (Communication sur le site de Cattenom)

Tel:+33 3 87 34 87 21

Bureau du Cabinet

e-mail: marie.omhovere@moselle.gouv.fr

Grand-Duché de Luxembourg

Tania Berchem

Tél. : (+352) 247-82151

Service information et presse du gouvernement luxembourgeois

E-mail : tania.berchem@sip.etat.lu

Sarre

Ina Thiesen

Responsable des relations avec la presse et des relations publiques

Ministère de l'Intérieur et du Sport

Tél. : +49 681 501- 2102

E-mail : presse@innen.saarland.de

Rhénanie-Palatinat

Eveline Dziendziol

Tél. : +49 651 9494 - 223

Aufsichts- und Dienstleistungsdirektion Trier

(Direction de la surveillance et des services de Trèves)

E-mail : eveline.dziendziol@add.rlp.de

Belgique

Benoit Ramacker

Tél. : +32 25064-734

Service public fédéral de l'Intérieur (Centre de crise national)

E-mail : benoit.ramacker@ibz.fgov.be